

Mémo Administratif

Ce mémo administratif répertorie des informations et des contacts qui vous seront utiles.

Vos contacts

Pour toutes demandes : par mail :

mail.gestion.administrative@airfrance.fr

Formulaire de demande

NOM :

PRENOM :

MATRICULE :

CONTACT TELEPHONIQUE :

@ADRESSE MAIL :

ADRESSE POSTALE :

TYPE DE DEMANDE :

- Mise à jour des partenaires de voyage
- Perte du code Emilie
- Carte de veuve/veuf – Carte Orphelin – perte carte AF
- Mariage-Pacs
- Concubinage
- Mise à jour des Ayants-droit
- Carte handicap-CMI (carte mobilité inclusion)
- Mise à jour des droits GP ayants-droit directs
- Autres questions :

Le CSPRH

TYPE DE DEMANDE	INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR	Informations complémentaires
Mise à jour des partenaires de voyage	<ul style="list-style-type: none"> - Nom - Prénom - Date de naissance des ayants-droit Photocopie de la pièce d'identité (fortement recommandé)	Indiquer le nom des ayants-droits à supprimer. 8 enregistrements maximum. Pour une suppression, pas nécessité de joindre une copie d'identité
Perte du code Emilie	<ul style="list-style-type: none"> - Version de la carte AF Numéro de sécurité sociale	
Carte de veuve/veuf	<ul style="list-style-type: none"> - Matricule du salarié - Photo en couleur du demandeur - Adresse postale - Acte de décès du salarié(e) Extrait d'acte de naissance du demandeur de moins de 3 mois avec mention marginale	Validité de la carte 30 ans Demande à renouveler à partir de septembre pour l'année suivante (renouvellement annuel)
Carte Orphelin	<ul style="list-style-type: none"> - Photo en couleur du demandeur - Adresse postale Extrait d'acte de naissance du demandeur de moins de 3 mois	Validité de la carte : 5 ans. L'enfant doit être âgé de moins de 26 ans. La carte est attribuée à l'ainé puis c'est au tour du cadet.
Perte/vol carte AF	<ul style="list-style-type: none"> - Matricule du salarié - Adresse postale 	
Mariage-Pacs	Acte de mariage ou livret de famille	
Concubinage	<ul style="list-style-type: none"> - Extraits des deux actes de naissance de moins de trois mois Les deux déclarations de revenus à la même adresse	
Ayants-droit	<p>Parents et beaux-parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livret de famille ou acte de naissance du salarié - Copie de la pièce d'identité des parents et extrait d'acte de naissance. <p>Enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acte de naissance ou livret de famille <p>Enfant adopté(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie de la décision de justice - Copie du livret de famille <p>Tiers à charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie de la décision de justice - Copie de la déclaration de revenus afin de vérifier qu'il est toujours à charge, à renouveler chaque année. <p>Enfants de pacs ou concubinage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie de la déclaration de revenus à renouveler chaque année. 	Ouvrant-droit doit être marié
Carte handicap-CMI (carte mobilité inclusion)	<ul style="list-style-type: none"> - Copie recto-verso de la CMI - Attestation MDPH - Attestation d'invalidité 	CMI : Carte mobilité inclusion L'invalidité doit être supérieure à 80% (mention 4)
Mise à jour des droits GP ayants droit directs	<p>Jusqu'à 65 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie acte de naissance datant de moins de 3 mois avec mention marginale. <p>De 66 à 70 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une attestation sur l'honneur certifiant qu'il/elle n'est pas remarié(e), pas pacsé(e), et ne vit pas en concubinage. <p>A partir de 71 ans :</p>	A renouveler chaque année à partir de septembre pour l'année suivante.

	- Les droits sont ouverts jusqu'au 31.12.9999	
Billet fin de carrière	Salarié(e) parti(e) durant le PDV 2016 - Copie de la notification CNAV (date de début de retraite)	

Autres contacts utiles

- **Perte code Emilie :**
- En cas de perte du **Code Emilie** à vous devez contacter le Help Desk au +33(0)2 46 84 13 24 en indiquant votre matricule (8 chiffres) et la version de carte.
- Si vous n'avez pas la version de votre carte, écrire à mail.gestion.administrative@airfrance.fr en précisant votre matricule, et votre numéro de sécurité sociale.

- **MNPAF** (www.mnpaf.fr)

Information de la MNPAF : « l'adhésion individuelle doit se faire dans les 12 mois suivant la fin de l'adhésion obligatoire en continuité et sans interruption dans les cotisations »

Pour toutes questions ou réclamations, vos contacts Mutuelle sont les suivants :

Centre de Gestion MNPAF
28039 CHARTRES Cedex
Tél. : 01.46.381.381
Fax : 01.46.384.380

Adresse mail : servicegestion@mnpaf.fr

Siège Social :
MNPAF

3, Place de Londres, Continental Square
BP 11692 Tremblay en France
950725 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX

Adresse mail : siege@mnpaf.fr

- **La Prévoyance**

VIVINTER SERVICE PREVOYANCE

23, Allées de l'Europe
92584 CLICHY Cedex

Tél. : 01.70.91.39.30 Fax : 01.70.91.39.37

Adresse mail : prevoyance@vivinter.fr

- **La CRAF** (<https://craf.airfrance.fr>)

Gestion Retraite CRAF SIACI SAINT-HONORE / Season
39 rue Mstislav Rostropovitch
75815 Paris cedex 17
Tél : 01 44 20 47 66

Adresse mail pour les futur.es pensionné.es pour liquidation : LiquidationCRAF@s2hgroup.com

Adresse mail pour les pensionné.es : RetraiteCRAF@s2hgroup.com

